

## Un service qui coordonne la garde des enfants

**F**ace à un développement du territoire et à l'installation de nouvelles familles avec jeunes enfants, les élus de la Communauté de Communes du Bas-Couserans et de la commune de Caumont ont été amenés à réfléchir au développement des services d'accueil de la petite enfance. En 2004, ils ont donc décidé de mettre en place un premier service sur le territoire, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ariège (CAF) et le Conseil Général : « un Relais Assistantes Maternelles ».

### Un service à la fois :

- Pour les parents,**
- Pour les assistantes maternelles**
- Pour les candidates à l'agrément**

Le Relais Assistantes Maternelles a pour vocation d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistantes employées par des particuliers, en assurant différentes missions et services. Le relais n'est donc pas un mode de garde d'enfants, mais il oriente les demandes des parents vers des assistantes maternelles.

140 familles avec 169 enfants de moins de 6 ans vivent sur le territoire du Bas-Couserans. Sept assistantes maternelles agréées proposent leur service de garde sur les communes de Prat-Bonrepaux, de Gajan et de Caumont, avec une capacité d'accueil de 21 places.

### Une information actualisée

Ce service a aussi d'autres missions. Il a pour but d'informer et d'accompagner les assistantes maternelles, les candidates à l'agrément et les parents :

- Il offre pour cela une information actualisée sur la législation, la réglementation, le droit du travail liés au statut professionnel des assistantes maternelles ;
- Il informe et conseille sur les démarches liées à l'embauche d'une assistante maternelle (droits et obligations du parent employeur et de l'assistante maternelle, modèle de contrat de travail, prestations familiales, régime fiscal, ...)
- Il favorise la formation continue et la professionnalisation des assistantes maternelles.
- Puis il incite également à l'agrément et apporte une information aux candidates sur la procédure d'agrément et sur le métier.

### Des permanences pour se renseigner



Marie Fontaine anime le Relais Assistantes Maternelles

Une permanence d'accueil est assurée tous les mercredis après-midi de 13 heures à 17 heures à la mairie de Laccave (sur rendez-vous les autres jours). Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Marie Fontaine au 05.61.96.61.92 (Tél / Fax) le mardi après-midi (13h30 - 17 heures), le mercredi et le jeudi de 9 heures à 17 heures.

### Projets en cours :

- Le bureau d'accueil sera prochainement transféré dans les locaux de la Communauté de Communes à Mercenac. Le Relais y disposera également d'un local pour accueillir des assistantes maternelles ou des familles accompagnées d'enfants. Des jeux, du matériel pédagogique, des livres, des activités collectives... leur seront proposés.
- Une étude est en cours en vue de créer un service multi-accueil sur la Communauté de Communes avec une offre d'accueil occasionnel et régulier des enfants de moins de 6 ans, en complément des assistantes maternelles.

**Une restitution publique de cette étude est prévue le mardi 10 mai à 19 heures à la mairie de Mercenac.**

## Pour info : Améliorer son habitation grâce à des aides (OPAH)

Jusqu'au mois de septembre une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat menée par l'ANAH (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et le Syndicat Mixte du Pays Couserans en partenariat avec la Communauté de Communes et le Conseil Général est en place pour les personnes qui souhaiteraient obtenir des aides pour financer des travaux dans leur logement. Ces subventions sont plus ou moins importantes dans la mesure où ces personnes acceptent de faire du logement social. Pour tout renseignement ou toutes demandes, s'adresser à Isabelle Fort qui tient des permanences au Pays Couserans à Palétès (Tél. 05.61.66.98.90) ou sur rendez-vous à Prat-Bonrepaux le 4ème jeudi du mois, le matin, à la mairie de Prat-Bonrepaux.

**Exprimez-vous !** : Ce bulletin d'information est ouvert à toutes personnes ou associations qui souhaiteraient s'exprimer ou communiquer. N'hésitez donc pas à nous contacter ou nous faire part de vos écrits.

Ce bulletin est édité par la Communauté de Communes du Bas-Couserans

Siège social : mairie 09160 PRAT-BONREPAUX

Bureaux administratifs : rue principale - ancienne mairie - 09160 MERCENAC

Directeur de la publication : Raymond COUMES - Rédacteurs : Marco FERNANDES, Jean-Michel LOSEGO.

Conception et photographies : CC Bas-Couserans - Carte : C/J Syndicat mixte du Pays Couserans - Imprimé par : Ruffié Imprimerie